



2017



Rapport annuel

La lutte continue



Markus Ritter et Jacques Bourgeois
Président et Directeur

Chères paysannes, chers paysans,

Au début de l'année, nous avons dû prendre une décision difficile : allons-nous nous en tenir à notre initiative en matière de sécurité alimentaire ou allons-nous la retirer et soutenir le contre-projet du Parlement ? Engagés dans un processus démocratique, nous avons opté pour la seconde variante. Le contre-projet contenait nos préoccupations les plus importantes et bénéficiait en même temps d'un soutien plus large. Le 24 septembre, notre choix s'est avéré correct. Près de 79% des citoyens ont dit oui à l'inscription de la sécurité alimentaire et à l'ajout du nouvel article 104a dans la Constitution. C'est un résultat record dont nous pouvons être fiers !

Rien ne vient de rien. Cela s'est aussi vérifié lors de cette votation. Nous devons en premier lieu beaucoup au travail et au dévouement de nos organisations membres et, avant tout, aux chambres cantonales d'agriculture et à leurs membres actifs. Ils ont posé les affiches, animé des stands, distribué des dépliants et des produits faits maison, réalisé de formidables créations paysagères, organisé des conférences de presse et des congrès, développé leurs propres supports comme des autocollants pour voitures ou des sets de table, rédigé des courriers des lecteurs et des points de vue, milité tous azimuts pour le oui, et porté nos activités nationales dans

les régions. Nos délégués ont adopté un manifeste pour mettre en œuvre le nouvel article.

Hélas, le moment fort de l'année a bien vite fait place à un moment nettement moins réjouissant. Début novembre, le conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann a présenté la Vue d'ensemble sur le développement de la politique agricole à moyen terme. Bien que le papier s'appelle « Vue d'ensemble », le point de vue qu'il donne est très limité. Dans tous les scénarios présentés, le Conseil fédéral part d'une réduction de protection douanière pour les produits agricoles. L'accès au marché n'est pas d'actualité sur la scène internationale. Selon ses propres déclarations, l'économie suisse envisage l'avenir avec optimisme et les exportations se portent bien malgré la force du franc.

Nous voulons profiter de l'impulsion de la votation et l'utiliser pour l'avenir. Au lieu de réduire la protection douanière, nous devons continuer à développer la politique agricole à bon escient et endiguer les mauvaises incitations. Notre sondage sur la politique agricole actuelle a montré que les familles paysannes recherchent également de la stabilité, de la fiabilité et moins de tracasseries administratives. Le moment est venu d'affiner les réglages et de nous recentrer sur le cœur de métier de l'agriculture : une production alimentaire respectueuse de l'environnement et des animaux, et la fourniture des tâches d'intérêt général qui en découlent. La rétribution adéquate et fiable des prestations convenues et à fournir par l'agriculture constitue un pilier dans ce contexte. En 2017, nous avons à nouveau dû rejeter les économies prévues au Parlement dans le budget de l'agriculture.

Il reste d'autres défis à relever. Ainsi, début 2018, l'initiative populaire « Pour une eau potable propre » a été déposée. Elle veut supprimer les paiements directs à toutes les exploitations agricoles suisses qui utilisent des produits phytosanitaires ou qui ne peuvent pas nourrir leurs animaux avec les fourrages de la ferme. Nous sommes tous appelés à informer le public des conséquences énormes et indésirables. Au cours de l'été 2017, la Confédération a présenté son Plan d'action Produits phytosanitaires. L'USP soutient



ce plan, dans le cadre duquel elle a joué un rôle actif. Nous voulons montrer à la population que les problèmes existants nous tiennent à cœur.

Notre engagement en faveur de prix justes et couvrant les frais de production ressemble à une histoire sans fin. En 2017, le groupe de travail Lait de l'USP s'est fortement engagé et a mené un travail médiatique intensif afin de faire pression sur les acheteurs par le biais de l'opinion publique. Ce n'est qu'au dernier trimestre que le prix du lait de centrale d'importance existentielle a été quelque peu relevé. La viande de porc reste une source d'inquiétude. En 2017, les producteurs arboricoles et viticoles ont également été mis au défi, car le gel tardif et massif a frappé leurs cultures dans une phase sensible, causant des dégâts importants selon leur localisation et leur variété. L'USP est intervenue aux côtés des organisations de producteurs afin de venir en aide aux victimes les plus affectées. Il y a aussi des signes réjouissants: les prix de la viande bovine et des veaux de boucherie ont atteint un niveau très satisfaisant presque toute l'année et la plupart des autres produits n'ont guère suscité de plaintes.

Pour conclure, nous voudrions mentionner la nouvelle clé de répartition des contributions que versent les organisations professionnelles à l'USP, approuvée par l'Assemblée des délégués en novembre. Elle repose sur la valeur de la production agricole commercialisée des différentes branches et tient compte des trois dernières années. Les 100 à 150 francs versés par une famille paysanne moyenne à l'USP sont assurément de l'argent bien dépensé. Par le seul fait d'éviter la réduction des paiements directs, chaque exploitation bénéficie de plusieurs fois ce montant.

Chères paysannes et chers paysans, nous tenons à vous remercier de votre confiance et espérons que nous continuerons à la mériter à l'avenir. Les occasions de faire nos preuves ne manquent pas!

Markus Ritter
Président

Jacques Bourgeois
Directeur

Sommaire

Éditorial

L'année 2017 en bref

Situation du marché	4
Activités de l'USP	6

Organigramme 9

Rapports des départements

Économie, formation & relations internationales	10
Production, marché & écologie	13
Affaires sociales & prestataires de services	16
Communication & services internes	19
Commissions permanentes	22

Les organes de l'USP

Organisations faïtières	23
Comité	25
Chambre suisse d'agriculture	26
Assemblée des délégués	28

Quelques chiffres 29

L'année en cours 30

Crédits photos:

Olivier Amaudruz (image de couverture)
Agriprof, Agrisano, Landwirtschaftlicher Informationsdienst, Schweizer Bauer, Union Suisse des Paysans, Beat Gisin, Markus Bühler, Patricia Schöpfer agriculture.ch: Andreas Aeschbacher, Romy Bachmann, Yvonne Bollhalder, Vera Derungs, Helio Hickl, Nadine Margot, Reto Muggli, Martin Müller, Sonja Rüeger, Robert Russheim, Irena Schaer, Erich Schälli, Sylvaine Schlageter, Silvia Schöning
Agrimage.ch: Miranda Outon, Ruth Pulido

L'année des extrêmes

Après un hiver froid et un début de printemps doux, des gels sévères ont frappé en avril les vergers et les vignes dans une phase sensible, causant des pertes importantes selon la région et l'endroit. Des précipitations régulières et des températures douces ont permis d'obtenir de bons rendements pour les autres cultures. Les vaches laitières et les porcs sont restés le souci principal dans l'élevage. Pour le reste, les conditions du marché de la production animale étaient bonnes.

Même si janvier n'avait plus été aussi froid depuis 30 ans, une couverture de neige a protégé les cultures. Février, mars et la première moitié d'avril ont été particulièrement doux, tandis que l'hiver entier s'est montré avare en pluie. Le choc a été d'autant plus grand pour les paysans et les cultures quand la seconde quinzaine d'avril a vu de fortes gelées nocturnes de -13 degrés et des chutes de neige jusqu'en plaine. En mai, les pluies tant attendues sont arrivées, alors que des températures estivales se sont installées à partir du milieu du mois et jusqu'en juin. Le mois de juillet, par contre, a été frisquet.

Des orages violents ont causé des inondations à certains endroits. Une chaleur exceptionnelle a régné en août, et un temps doux et ensoleillé s'est installé en automne.

Récolte exceptionnelle de céréales panifiables

Malgré le gel en avril, la récolte de céréales s'est avérée exceptionnelle tant en qualité qu'en quantité. Les rendements du colza ont augmenté par rapport à l'année précédente. Les pommes de terre ont pu être plantées par beau temps et dans de bonnes conditions



Le gel tardif d'avril a causé de gros dégâts aux vignes et aux cerises.

pédologiques. Dans le nord-est de la Suisse, une longue période de sécheresse a ensuite perturbé leur croissance. Les rendements en pommes de terre ont néanmoins dépassé ceux des deux années précédentes, avec une bonne qualité dans toute la Suisse. Après les deux petites récoltes de betteraves sucrières en 2015 et 2016, la bonne récolte de 2017 a permis de remplir les stocks de sucre. Dans le cas des légumes, la météo a bouleversé l'échelonnement de la récolte, ce qui a constitué un grand défi.

Le gel inhabituel du mois d'avril a frappé de nombreuses cultures fruitières et de baies déjà en fleurs ou portant de petits fruits. Les dommages ont varié selon les exploitations et les cultures. Les quantités récoltées sont dans tous les cas restées faibles: alors que la moitié de la récolte des cerises et des abricots a été compromise, les pruneaux n'ont atteint que les deux tiers de la quantité normale, les pommes et les poires environ 75%, les fraises et les myrtilles à peu près 80%. Après une bonne croissance au printemps, le gel a



Après deux années plutôt moroses, la récolte de betteraves sucrières est jugée bonne.

endommagé les vignes pratiquement partout en Suisse, suivi en été de la grêle à certains endroits. Le verdict en automne: le millésime est petit par la quantité (-30%), mais grand par la qualité.

Hausse du prix du lait en fin d'année seulement

Le bétail laitier a encore diminué en raison de la faiblesse du prix du lait. Les vaches de boucherie, en revanche, ont été très prisées et se sont bien vendues, et le marché des animaux d'étable a connu une évolution favorable. Les engraisseurs de veaux ont vécu une meilleure année qu'en 2016 et le prix du porc AQ s'est établi durant l'été au plus haut annuel de 4.20 francs le kilo poids mort. Les porcs AQ valaient en moyenne 3.75 francs le kilo départ ferme en 2017. L'année 2014, qui avait été une année bonne pour le porc, affichait en comparaison un prix moyen de 4.15 francs.

Les programmes d'agneaux d'alpage et de montagne ont stimulé leur consommation, et ce bien que l'offre de viande importée ait été abondante. La production indigène a baissé de 1%. Les œufs et les poulets suisses ont gardé les faveurs des consommateurs. Les parts du pays dans la consommation totale ont frôlé les 60%. Dans un environnement de marché très agressif, la confiance dans les produits indigènes et la production suisse est la meilleure base pour un développement constant. Début 2017, le niveau auquel les prix du lait sont tombés a menacé l'existence de nombreux producteurs de lait de centrale. Depuis le second semestre 2016, qui avait enregistré un recul de la production laitière, la situation n'a cessé de s'améliorer. Enfin, le 23 août, l'Interprofession du Lait a augmenté le prix du lait A pour le dernier trimestre 2017 de 3 centimes à 68 centimes par kilogramme de lait.

Valeur de production en hausse de 0,4 %

D'après les estimations de l'Office fédéral de la statistique, la valeur de la production agricole de 2017 s'est élevée à 10,3 milliards de francs, soit 0,4% de plus que l'année précédente. La production animale représente environ 49% de cette valeur et la production végétale 41%. Les quelque 10% restants englobent les services agricoles et les activités accessoires non agricoles.

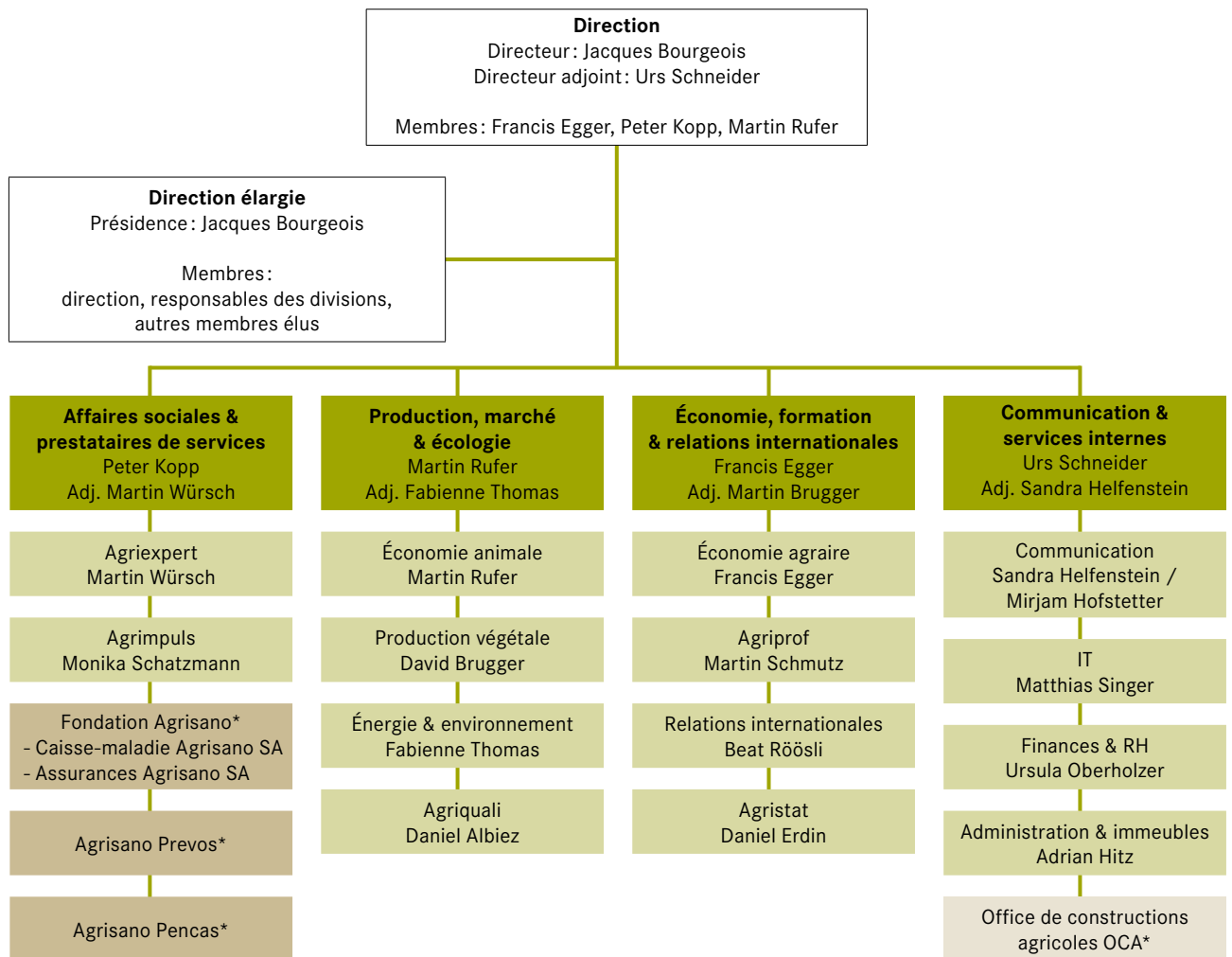
Les activités en 2017

Le 17 novembre 2016, l'Assemblée des délégués de l'USP a approuvé le programme d'activités 2017, arrêtant ainsi les objectifs de travail pour l'année sous revue. Le tableau suivant récapitule les résultats atteints pour chaque thème-clé.

OBJECTIFS FIXÉS POUR 2017	RÉSULTATS
Remporter la votation sur l'initiative « pour la sécurité alimentaire »	
Convaincre les citoyennes et citoyens par une campagne engagée et des arguments solides.	Suite à l'adoption d'un contre-projet au Parlement, l'USP a décidé au terme d'un processus démocratique de retirer son initiative et de soutenir le contre-projet jusqu'en votation. Les argumentaires élaborés et la campagne de grande ampleur mise en place ont porté leurs fruits: plus de 78 % des votants ont plébiscité la sécurité alimentaire.
Mettre en œuvre les éléments de campagne suivants: argumentaires, tracts (envoi tous ménages en Suisse), cadeaux publicitaires, site Internet, campagne d'affichage, annonces, création d'un comité national et de comités cantonaux, actions sur des stands, créations paysagères originales.	À l'exception des cadeaux publicitaires, l'USP a mis en place tous les éléments de campagne. En plus des affiches dans des espaces gratuits, nous avons fait apposer nos affiches dans des emplacements payants dans les centres urbains. Les réseaux sociaux ont représenté un autre vecteur important.
Publier des témoignages et organiser des événements avec les ambassadeurs de l'initiative.	L'USP a pu compter sur le soutien de nombreux ambassadeurs célèbres dans tout le pays, et elle a passé une annonce-témoignage dans la presse dominicale à l'approche de la votation.
Encourager une production orientée vers la création de valeur	
Inscrire dans la loi une nouvelle solution pour l'aide à l'exportation en substitution de la loi chocolatière.	Lors de la session d'hiver, le Parlement a adopté la solution pour remplacer la loi chocolatière en tenant compte des demandes de l'USP et des filières. À partir de 2019, les producteurs recevront des suppléments pour les céréales et le lait commercialisé au lieu des aides à l'exportation. Chaque année, 94.6 millions de francs sont disponibles à cet effet.
S'engager pour le maintien d'instruments politiques importants pour les marchés agricoles (protection douanière, supplément pour le lait transformé en fromage, marchés publics de bétail de boucherie, etc.).	Les éléments centraux des régimes de marché n'ont pas été remis en cause en 2017. La modification des droits de douane sur les importations de viande assaisonnée a eu des retombées positives sur le prix des veaux d'étable en 2017. Par ailleurs, l'USP s'est engagée pour une adaptation de la détermination des quotas d'importation de sucre afin de mettre un terme aux importations de sucre en dumping. Il n'a pas encore été possible d'obtenir une majorité en ce sens au Conseil des États.
Imposer des consignes claires pour les contrats d'achat de lait. Viser une amélioration des bases juridiques de la force obligatoire.	L'IP Lait a précisé les consignes pour les contrats d'achat de lait, et le Conseil fédéral a conféré force obligatoire au contrat standard à la fin 2017. L'USP s'est engagée avec beaucoup de détermination sur les questions liées au lait à travers le GT Lait en 2017.
Rédiger des rapports réguliers sur la situation des marchés afin d'améliorer l'information sur l'état des différents marchés sectoriels.	Les organes de l'USP ont reçu des informations de manière systématique sur la situation des différents marchés. L'USP a analysé la situation sur divers marchés partiels en publiant des commentaires du marché.
Organiser un cours sur la négociation pour les représentants de l'agriculture qui sont amenés à négocier.	L'USP a organisé un premier cours de conduite de négociations. Des représentants de diverses organisations agricoles y ont participé. L'objectif était de renforcer les compétences. Deux autres cours auront lieu en 2018.

OBJECTIFS FIXÉS POUR 2017	RÉSULTATS
Créer des possibilités de mettre en avant l'absence d'OGM dans les denrées alimentaires suisses.	Début 2017, le Parlement a accepté une motion déposée par Jacques Bourgeois, le directeur de l'USP. Par son texte, il demande que la Suisse autorise elle aussi la déclaration positive des denrées alimentaires sans OGM, comme le font déjà les pays voisins. Les autorités fédérales planchent à présent sur la mise en œuvre de la motion.
Renforcer la communication autour de la qualité des denrées alimentaires suisses par rapport aux produits d'importation.	Dans son rapport de situation « La différenciation: une chance pour l'agriculture suisse! » paru en 2016, l'USP a montré comment les denrées alimentaires suisses se démarquent des importations. En outre, plusieurs filières (viande, lait, AMS) ont renforcé leur communication autour des contenus. Elles mettent ainsi l'accent sur ce qui rend uniques les denrées alimentaires suisses.
Réaliser le projet de collaboration plus étroite entre la restauration et l'agriculture.	L'USP et l'association faïtière de la restauration GastroSuisse ont lancé un projet pour encourager la vente directe de produits agricoles au secteur de la restauration. Le projet se concrétisera en 2018.
Mettre en œuvre la Stratégie Qualité.	En 2017, l'Association de promotion de la Stratégie Qualité s'est penchée sur la question de savoir comment évaluer les nouvelles techniques de sélection dans le contexte de la Stratégie Qualité. Par ailleurs, l'USP a repris la direction du secrétariat de l'association en 2017.
Poursuivre et développer les programmes commerciaux de l'USP en place (AQ-Viande suisse, vaches SRPA pour McDonald's, viande de veau).	Les programmes se sont poursuivis avec succès. Le programme AQ-Viande Suisse a revu son dispositif de contrôle à la suite de plusieurs cas de maltraitance. Il a été possible de développer le programme pour la viande de veau avec Transgourmet.
Garantir la rétribution des prestations de l'agriculture	
Élaborer des bases pour informer les parlementaires et les médias.	Que ce soit dans le cadre de la Conférence des parlementaires paysans, du Club Agricole ou d'entretiens en personne, l'USP s'est engagée auprès des parlementaires pour empêcher des économies au détriment de l'agriculture et, en particulier, des paiements directs. L'USP a aussi renforcé la pression dans les médias.
Formuler, en collaboration avec les parlementaires, des propositions à l'attention du Parlement qui garantissent l'indemnisation des prestations fournies par l'agriculture.	En étroite collaboration avec les parlementaires paysans, l'USP est intervenue dans le processus budgétaire, les négociations en cours du budget et les diverses procédures de consultation, entre autres sur le nouveau train d'ordonnances.
Prendre contact directement avec les parlementaires et les convaincre de soutenir les propositions de l'USP lors des débats sur le budget.	L'engagement de l'USP dans le budget agricole s'est révélé payant, car le Parlement a corrigé la grande majorité des coupes voulues par le Conseil fédéral. Par exemple dans le cas des paiements directs ou de l'assurance de la qualité du lait.
Prendre une part active dans le développement de la politique commerciale extérieure	
Surveiller les négociations sur les accords bilatéraux avec la Malaisie, l'Inde et d'autres pays, et analyser les chances et les risques des accords prévus.	Durant l'année sous revue, le Conseil fédéral a mené des négociations sur un accord de libre-échange avec toute une série de pays. Ce sont surtout les accords avec la Malaisie et l'Indonésie qui figuraient au centre des préoccupations. Dans cette optique, l'USP a rédigé un rapport sur les échanges entre la Suisse et ces deux pays. L'USP et la Fédération suisse des producteurs de céréales ont analysé les capacités de l'huile de palme à évincer le colza.

OBJECTIFS FIXÉS POUR 2017	RÉSULTATS
Entretiens des contacts réguliers avec le Conseil fédéral, le SECO et l'OFAG.	L'USP a tiré parti de son réseau et des contacts avec la politique et l'administration pour relayer l'appréciation et les arguments du point de vue des producteurs. Les échanges se sont révélés particulièrement intenses pour préparer la 11 ^e Conférence ministérielle de l'OMC à Buenos Aires, à laquelle il était question de réduire le soutien interne de la catégorie orange. Plusieurs rencontres avec Johann Schneider-Ammann, le Conseiller fédéral en charge du dossier, ont aussi eu lieu dans ce contexte.
Renforcer l'échange d'informations avec les organisations agricoles européennes.	En qualité de vice-président de l'Organisation mondiale des agriculteurs, Fritz Glauser, de l'USP, a représenté les organisations agricoles européennes au comité de l'OMA. Il a tiré parti de cette fonction pour échanger avec ses consœurs et confrères européens, ce qui a permis de mieux s'informer (par exemple sur les négociations de l'UE avec le Canada ou le Mercosur).
Poursuivre la collaboration avec les organisations de l'aide au développement et les organisations de consommateurs.	Dans le cadre d'une « coalition contre l'huile de palme », l'USP s'est engagée aux côtés des producteurs de céréales et de nombreuses ONG pour une exclusion de l'huile de palme d'un éventuel accord de libre-échange avec la Malaisie et l'Indonésie. À coups de pétitions, de conférences de presse, de manifestations pour les parlementaires et d'initiatives cantonales, la coalition a obtenu une résonance médiatique inattendue. Face à cette pression, le Conseil fédéral a décidé de geler l'accord avec la Malaisie juste avant sa conclusion.
Communiquer sur les demandes de l'agriculture par des points de vue et des articles dans les médias.	L'USP a diffusé plusieurs points de vue et interviews sur le Mercosur et l'OMC dans la presse agricole.
Exploiter le potentiel national de main-d'œuvre	
Chercher des solutions pragmatiques qui tiennent compte des spécificités de l'agriculture pour la mise en œuvre de l'initiative contre l'immigration de masse et, dans ce contexte, siéger dans les groupes d'experts de la Confédération.	L'USP s'est exprimée sur l'obligation d'annoncer les postes vacants dans sa réponse de consultation et a informé la Commission des institutions politiques par courrier. L'USP a demandé une solution réalisable ou plutôt finançable pour les employeurs et qui n'engendrerait pas de démarches inutiles. Les cantons doivent être habilités à exempter de l'obligation d'annoncer les postes vacants les catégories professionnelles qui affichent un taux de chômage cantonal inférieur à la moyenne. L'obligation d'annoncer les postes vacants adoptée entre-temps occasionnera toutefois davantage de formalités administratives.
Informers les agricultrices et les agriculteurs de la possibilité d'engager des personnes admises à titre provisoire et les réfugiés reconnus.	Les familles paysannes ont été informées de l'embauche possible dans le cadre du projet pilote « Travailler dans l'agriculture » et lors de diverses manifestations.
Évaluer les conditions pour mettre en place un préapprentissage d'intégration. L'expérience du projet pilote visant à employer des réfugiés comme main-d'œuvre dans l'agriculture fournira des informations utiles. L'objectif est de créer un préapprentissage d'intégration d'un an pour les réfugiés reconnus.	Les grandes lignes d'un cours d'intégration pratique ont été élaborées en étroite collaboration avec l'OrTra AgriAliForm. Elles posent les bases de plusieurs projets qui lancent à présent un préapprentissage dans le champ professionnel de l'agriculture au niveau cantonal.



- Départements
- Divisions
- Fondations et SA
- Coopérative

* Personne juridique propre, pas soumise directement à la direction opérationnelle

État au 31.12.2017

Pleins feux sur la sécurité alimentaire et la Vue d'ensemble

La votation sur la sécurité alimentaires et la Vue d'ensemble du Conseil fédéral sur le développement de la politique agricole ont demandé beaucoup d'analyse et de rhétorique. Presque tous les plans d'économie ont à nouveau pu être rejetés.



Francis Egger

Responsable du département

Le département a élaboré de nombreux argumentaires et analyses en amont de la votation du 24 septembre sur l'article constitutionnel 104a et sur la Vue d'ensemble du Conseil fédéral sur le développement de la politique agricole à moyen terme, présentée le 1^{er} novembre. Comme chaque année pendant la session d'hiver, les parlementaires ont dû combattre les projets d'économie émanant du Conseil fédéral. Ils sont sortis victorieux dans la majorité des cas.

d'estivage sur la base de pâquiers normaux pour tous les animaux. En outre, des contributions d'un montant variable en fonction de la durée de l'estivage seraient versées pour les vaches, les brebis et les chèvres laitières.

Simplification administrative: L'USP s'est engagée dans les différents groupes de travail de l'OFAG pour simplifier l'administration. Un projet concret visant à réduire les points de contrôle a été élaboré pour structurer les contrôles de manière plus efficace. De plus, des variantes simplifiées des méthodes permettant d'effectuer les bilans de fumure ont été étudiées, plusieurs d'entre elles étant actuellement en phase de test.

Groupe de travail Politique agricole 2022+: Le GT Politique agricole 2022+ a rédigé un rapport contenant une analyse de la situation de l'agriculture et des facteurs externe d'influence, et a fixé cinq objectifs pour la politique agricole, qui devront être poursuivis à partir de 2022. La Chambre suisse d'agriculture a approuvé ce rapport. Il s'agit à présent de définir une stratégie et les mesures à mettre en place.

Conférence des chambres d'agriculture des régions de montagne: La Conférence des chambres d'agriculture des régions de montagne s'est penchée sur la mise en place des objectifs de la PA 2022+ et des questions relatives au service public (services postaux, accès à internet à haut débit, voix sur IP, etc.). Elle a également continué de traiter de l'augmentation de la valeur ajoutée générée par l'agriculture de montagne.

Prise de position de l'USP sur le train d'ordonnances 2017: L'USP a élaboré une prise de position incluant les commentaires

PARLEMENT

La Conférence des parlementaires paysans a eu lieu au début de chaque session pour parler des affaires liées à l'agriculture. En automne, l'USP a également interrogé les candidats en lice pour succéder au conseiller fédéral Didier Burkhalter. Le Club agricole a organisé quatre rencontres avec d'autres groupes et organisations parlementaires sur des thèmes actuels concernant le secteur agricole.

POLITIQUE AGRICOLE

Contributions d'estivage: L'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) a voulu dissoudre les règles quelque peu désuètes applicables aux animaux laitiers estivés pour une courte période. À la place, un groupe de travail largement soutenu a élaboré une proposition de remplacement: celle-ci prévoit de verser les nouvelles contributions



des organisations cantonales et sectorielles sur le train d'ordonnances 2017. Il y était principalement question des modifications des contributions à la biodiversité, de l'introduction de nouvelles contributions à l'efficacité des ressources et des critères exigés par des mesures d'amélioration structurelle. En raison de l'absence de modifications de la loi sur l'agriculture pour la période de la PA 2018-2021, les thèmes traités dans le train d'ordonnances 2017 ont été multiples et variés.

Aménagement du territoire et surfaces d'assolement: L'USP s'est battue avec succès aux côtés des associations économiques et des cantons contre le nouveau projet de la Confédération sur la deuxième étape de la révision de la loi sur le territoire. Comme le premier projet, celui-ci prévoyait lui aussi différentes limitations pour la construction agricole. Dans le cadre de la révision du plan sectoriel des surfaces d'assolement, les membres représentant l'USP dans le groupe d'experts mis en place par la Confédération ont pu s'assurer que la sécurité alimentaire resterait la priorité du plan.

Numérisation: Un nombre croissant de données sont générées, enregistrées et évaluées, même dans l'agriculture. L'objectif de l'USP est que le secteur agricole garde la mainmise sur les données qu'il produit et puisse décider librement quelles données il veut transmettre et comment les destinataires peuvent en disposer. L'USP a discuté en long et en large avec Identitas SA, Agridea, fenaco et PSL des possibilités de créer une plateforme d'agriculture intelligente, qui serait unifiée et spécialement conçue pour la Suisse, et a lancé les plans en conséquence. Elle a également collaboré à l'élaboration d'une charte sur la numérisation dans le secteur agricole.

RELATIONS INTERNATIONALES

Représentation à l'Organisation mondiale des agriculteurs: Après son élection à la vice-présidence de l'Organisation mondiale des agriculteurs (OMA) en 2016, Fritz Glauser, le vice-président de l'USP, y a brigué le poste de président en 2017. Il a perdu la course de peu (22 voix contre 24). L'USP poursuit son engagement à l'OMA.

Conférence ministérielle de l'OMC: En 2017, la Conférence ministérielle 2017 de Buenos Aires figurait au sommet de la liste des rencontres de l'OMC. L'organisation avait prévu de conclure un accord pour réduire les mesures de soutien interne engendrant des distor-

sions du commerce (catégorie orange). Ces mesures englobent le supplément pour le lait transformé en fromage, les contributions à des cultures particulières et les contributions à la sécurité de l'approvisionnement. L'USP, les commissions parlementaires et les cantons se sont battus pour que le Conseil fédéral ne puisse pas signer d'accord entraînant des réductions pour le secteur agricole. Quoiqu'il en soit, la conférence de l'OMC n'a débouché sur aucun résultat, car les membres de l'OMC n'ont réussi à se mettre d'accord ni sur la réduction prévue des mesures de soutien interne ni sur un programme de travail pour les négociations à venir.

Accords bilatéraux de libre-échange: En 2017, l'USP a pu déjouer des réductions des droits de douane dans le secteur agricole. Les négociations avec la Malaisie sont pour l'instant gelées. Un autre accord compliqué avec les pays du « Mercosur » est en cours de négociation. L'USP a tracé la ligne à ne pas franchir et l'a défendue lors de plusieurs discussions. Cet accord donnera beaucoup de fil à retordre à l'USP en 2018. Par ailleurs, l'USP a analysé les conséquences d'un retour de l'accord de libre-échange avec le Canada, après que celui-ci a conclu le CETA avec l'UE.

COMMISSION DES JEUNES AGRICULTEURS

L'année a commencé par le traditionnel congrès des jeunes agriculteurs. Christian Schönbachler a repris la présidence de la Commission des jeunes agriculteurs (COJA), qui s'est penchée notamment sur des questions liées au marché du lait, à la politique agricole et à la numérisation en tenant des exposés sur ces thèmes. En automne, une délégation de la COJA a participé à la rencontre avec les organisations des jeunes agriculteurs allemands, sud-tyroliens et autrichiens. Comme un nombre croissant de COJA régionales ont vu le jour ces dernières années et que d'autres prennent corps, une rencontre nationale a été organisée en novembre pour qu'elles échangent leurs expériences. Un atelier organisé en décembre 2017 dans le cadre d'un projet de coopération avec la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires et portant sur les facteurs permettant d'augmenter la valeur ajoutée générée par le lait a marqué la fin de l'année.

AGRIPROF

Agriprof s'est chargé de la gestion de l'OrTra AgriAliForm dans le cadre d'un mandat. La division a ainsi fourni des prestations dans

la formation professionnelle pour tout le champ professionnel de l'agriculture.

Formation professionnelle initiale: En 2017, le nombre d'apprentis dans le champ professionnel de l'agriculture s'est à nouveau développé de manière positive, augmentant de 4% en glissement annuel. Au niveau suisse, 3693 apprentis suivaient une formation professionnelle initiale dans le domaine de l'agriculture pendant l'année scolaire 2017/18. La rentrée 2017 a vu l'introduction de la nouvelle ordonnance sur la formation, les nouveaux plans de formation et les mesures d'accompagnement pour les travaux dangereux. Le remaniement des épreuves d'examen homogènes au niveau suisse a permis d'assurer un déroulement sans accroc et d'une qualité encore plus élevée qu'en 2016. Par ailleurs, l'encaissement du fonds en faveur de la formation professionnelle auprès des organisations membres a lui

aussi été modifié. Les mesures de promotion de l'attrait des professions du secteur agricole ont à nouveau été renforcées.

Formation professionnelle supérieure: Dans le champ professionnel de l'agriculture et ses métiers ont été remis 354 brevets et 114 diplômes de maîtrise. Les nouveaux règlements de l'examen professionnel et de l'examen professionnel supérieur ont été intégrés. Un comité des Écoles spécialisées (ES) a été constitué pour contrôler les plans d'études et affiner les profils des étudiants sortant d'une ES et ceux effectuant un examen professionnel ou un diplôme de maîtrise. Le nouveau financement par sujet de la formation professionnelle supérieure a été préparé. Il est appliqué par les prestataires depuis le 1^{er} janvier 2018.

SwissSkills: Les préparatifs du championnat suisse des métiers de l'agriculture aux Swisskills, un des événements majeurs de 2018, auquel seront représentées plus de 135 professions de tous les secteurs d'activité, ont déjà commencé. Il a fallu élaborer le règlement, composer le comité de l'organisation, annoncer les infrastructures, et prévoir le budget et les sponsors nécessaires.

AGRISTAT

La mise à disposition de données statistiques sur l'agriculture selon l'accord avec les offices fédéraux de la statistique et de l'agriculture a constitué la principale activité d'Agristat. À la fin de l'année, les préparations pour la révision de l'indice des prix d'achat de moyens de production agricole ont été décidées. Un sondage a été effectué auprès des abattoirs de volaille pour actualiser les facteurs pris en compte dans le calcul de la production. Comme d'habitude, Agristat a publié trois documents: « AGRISTAT – Cahier statistique mensuel », « Statistiques et évaluations » et « Statistique laitière de la Suisse ». Des informations et des graphiques publiés sur le site Internet de l'USP viennent compléter l'offre de ces parutions. Agristat a de nouveau encadré différents projets de banques de données, comme celles d'Agriprof, d'Agora et de Proviande.



Lors de la remise des diplômes de maîtrise de la volée 2017, les médias agricoles ont remis un prix aux apprentis ayant le mieux réussi les examens.

Gel, protection phytosanitaire et lait

Le gel, la protection phytosanitaire, le prix du lait, ainsi que la politique énergétique et climatique ont marqué le travail du département en 2017. Dans tous les cas, l'objectif était de parvenir à des améliorations au profit de l'agriculture et de soutenir les familles paysannes.



Martin Rufer

Responsable du département

Elle a également donné un cours de développement des compétences en négociation des questions de marché, s'est engagée en faveur des importations conformes au marché et s'est battue avec succès pour la mise en place d'une solution de substitution efficace à la loi chocolatière.

Sélection végétale et animale

Une sélection végétale et animale ciblée se révèle essentielle afin de relever les défis inhérents à des domaines tels que la qualité des produits, la santé animale ou la protection phytosanitaire. C'est pourquoi l'USP s'est mobilisée pour la sélection végétale et animale lors de l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies de la Confédération. En matière de sélection végétale, il est impératif que l'administration fédérale participe aux essais variétaux. Par ailleurs, l'USP s'est beaucoup occupée des nouvelles méthodes de sélection.

L'USP s'emploie sans relâche à améliorer la valeur ajoutée que génère l'agriculture. En 2017, l'aboutissement des travaux réalisés pour la mise en œuvre correcte du projet Swissness et le renforcement de la déclaration ont servi cet objectif. Le Parlement a décidé que l'absence d'OGM pourrait aussi être mentionnée sur les denrées alimentaires. Par ailleurs, pour améliorer la valeur ajoutée, l'USP a lancé avec GastroSuisse un projet visant à renforcer la vente

directe par la restauration. Elle ne les a pas exclues par principe, mais elle a recommandé de les appliquer avec prudence. Il faut établir des règles claires définissant où et comment les produits utilisés dans le cadre de ces nouvelles méthodes doivent être employés en Suisse.

ÉCONOMIE ANIMALE

Marché du lait

En 2017, l'USP a réagi à la situation déplorable du marché du lait de centrale en réactivant le groupe de travail Lait (GT Lait). À travers ses activités, ce GT est venu prêter main forte aux Produc-



Christian Kohler était l'un des producteurs de lait que l'USP a mis en contact avec les médias. Il a abandonné la production laitière fin 2017.

teurs Suisses de Lait et à d'autres organisations dans leurs efforts d'améliorer l'état du marché. La publication des prix pratiqués par les principales entreprises lui a permis de réduire l'extrême opacité des montants payés sur le marché du lait de centrale. Il a également mené différentes actions dans et avec les médias pour exercer la pression nécessaire sur les transformateurs. En rassemblant ses forces, il est parvenu à relever les prix à la production au second semestre de 2017.

Bétail de boucherie et marché de la viande

Dans le cadre du bétail de boucherie, l'USP s'est engagée pour des conditions de marché favorables, telles que des importations réglementaires, des usages commerciaux avantageux pour les producteurs et une promotion efficace des ventes au travers de Proviande. Pour ce qui est de la viande bovine, la situation était positive jusqu'en automne. Par contre, le marché des porcs est resté source d'inquiétude.



Lors de la rencontre avec les médias dans le Seeland, l'USP et des agriculteurs ont donné des informations sur la protection phytosanitaire et les soins prophylactiques.

L'USP s'est aussi engagée pour des conditions cadres favorables au niveau de la production animale dans la législation sur les épizooties et la protection des animaux.

PRODUCTION VÉGÉTALE

Protection phytosanitaire

La protection phytosanitaire a aussi été un thème phare en 2017. L'USP s'est mobilisée avec succès pour un plan d'action ciblé et adapté à la pratique sur les produits phytosanitaires. Ce plan d'ampleur nationale doit être mis en œuvre rapidement et de manière crédible. L'USP a en outre défini avec les principales organisations spécialisées concernées des mesures pour aborder les défis posés par la protection phytosanitaire. À cause de la partialité fréquente dont est empreinte la couverture médiatique de l'utilisation des produits phytosanitaires, l'USP et certains de ses partenaires ont invité les médias en juin à visiter une exploitation maraîchère sise à Anet. Les journalistes ont ainsi obtenu des informations de première main sur les raisons qui exigent des agriculteurs d'utiliser des produits phytosanitaires, sur les méthodes et les périodes d'application de ces produits ainsi que sur les différentes mesures préventives non chimiques encore employées. Les hautes exigences qu'attachent les commerçants et les consommateurs aux produits ont également été évoquées.

Gel

Le gel tardif qui a sévi fin avril a causé d'importants dégâts dans les vignes et les vergers. Immédiatement après le passage de la vague de froid, l'USP a réuni autour d'une table ronde les principaux secteurs concernés pour obtenir un premier aperçu de l'ampleur des dégâts, et a organisé une rencontre avec la Confédération. En parallèle, elle a demandé un soutien financier à fondssuisse, qui a finalement prêté main-forte aux agriculteurs les plus touchés au moyen de contributions à fonds perdu. Par ailleurs, le directeur de l'USP a déposé une motion sur le sujet au Parlement, dans laquelle il demande qu'un cadre juridique soit créé afin de permettre à l'agriculture de mieux se prémunir contre les éventuels dégâts naturels.



Betteraves sucrières

Le sucre suisse est resté sous pression. Les conséquences négatives sur le prix suite aux modifications du régime sucrier européen se sont fait fortement ressentir sur le marché suisse. Une modification de la protection douanière était donc indispensable. Sur le plan politique, l'initiative parlementaire «Stop au bradage ruineux du sucre! Pour la sauvegarde de l'économie sucrière indigène» a constitué la base des discussions. Cette initiative parlementaire n'a pas trouvé d'écho favorable au Conseil des États, alors que la commission responsable au Conseil national avait décidé d'entrer en matière. Dans la suite de la consultation, l'USP fera tout ce qui est en son pouvoir pour défendre l'initiative et, par là même, les betteraviers.

ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT

Stratégie énergétique 2050

En mai, le peuple a accepté à 58% la révision totale de la loi sur l'énergie. Dans l'agriculture, le potentiel de production de courant à partir d'énergies renouvelables, principalement le biogaz et le solaire, est important. C'est pourquoi l'USP a soutenu de manière active l'acceptation de la Stratégie énergétique 2050. Après que le texte a été approuvé par une bonne majorité de la population, il a fallu s'assurer que les ordonnances et le deuxième train de mesures de la Stratégie énergétique 2050 garantiraient au secteur agricole l'utilisation effective de son potentiel.

Recyclage des films d'ensilage

Pour que l'agriculture réduise ses émissions de gaz nocifs pour le climat, l'USP s'est penchée sur l'introduction d'un système de recyclage des films d'ensilage. Ce système ne devait pas occasionner de charges supplémentaires pour les agriculteurs. Aussi une taxe anticipée de recyclage semblait-elle être la meilleure option. Sa mise en œuvre n'est prévue que pour 2018. Elle présuppose que tous les acteurs tirent à la même corde. L'USP met tout en œuvre pour contribuer à la protection du climat et ainsi promouvoir l'image d'une agriculture indigène durable.

AGRIQUALI

Changement structurel oblige, le nombre de membres du programme AQ-Viande Suisse a connu un léger recul en 2017. La bonne collaboration avec les partenaires, les acheteurs et les organes de contrôle a permis à ce programme de continuer de s'affirmer sur le marché de la viande. Swiss Quality Veal, le programme pour la viande de veau mis en place par Agriquali en collaboration avec Transgourmet et Bell SA, est allé bon train. L'excellente qualité de la viande a été synonyme d'une demande à la hausse. L'augmentation du nombre d'abattages s'est elle aussi poursuivie. À Lucerne, un nouveau programme pour les pisciculteurs a été présenté lors du salon Suisse Tier 2017. Le label leur permettra de mieux se démarquer des produits importés.



En 2017, l'USP a lancé un projet de recyclage systématique des films d'ensilage.

Au service des familles paysannes

Les prestataires de services de l'USP s'engagent pour donner des perspectives d'avenir à l'agriculture suisse. Ils cherchent à répondre aux besoins des familles paysannes et entretiennent une collaboration étroite. Les agences agricoles de conseil en assurances jouent un rôle important dans ce contexte.



Peter Kopp

Responsable du département

1^{er} juillet 2018 et sera ramené à 5% à partir du 1^{er} janvier 2020. Il y a lieu de penser que l'obligation d'annoncer les postes vacants concernera aussi la catégorie des « aides agricoles ». Cela demandera des démarches administratives supplémentaires de la part des agricultrices et agriculteurs pour recruter de la main-d'œuvre étrangère.

Échec de la réforme Prévoyance vieillesse 2020

Les votations fédérales du 24 septembre 2017 n'ont pas seulement porté sur la sécurité alimentaire, mais aussi sur la réforme Prévoyance vieillesse 2020. Le peuple a rejeté la réforme à une petite majorité. L'USP s'était prononcée pour la réforme. Ce choix était avant tout motivé par le fait qu'il existe un besoin urgent d'agir et par le constat que la réforme envisagée dans son ensemble tenait compte des intérêts des familles paysannes. La situation financière

Politique des étrangers

La mise en œuvre de l'initiative contre l'immigration de masse, acceptée en 2014, est entrée dans sa dernière ligne droite en 2017. Le Parlement s'est prononcé pour une variante sans contingents ni nombres maximums. Le projet prévoit une obligation d'annoncer les postes vacants dans les professions où le taux de chômage atteint ou dépasse un certain seuil au niveau national. Ce seuil est fixé à 8% à partir du

1^{er} juillet 2018 et sera ramené à 5% à partir du 1^{er} janvier 2020. Il y a lieu de penser que l'obligation d'annoncer les postes vacants concernera aussi la catégorie des « aides agricoles ». Cela demandera des démarches administratives supplémentaires de la part des agricultrices et agriculteurs pour recruter de la main-d'œuvre étrangère.

tendue de l'AVS, qui revêt une importance énorme pour les familles paysannes, devient encore plus critique suite à ce refus.

AGRISANO¹: PRESTATAIRES DE SERVICES D'ASSURANCE

La Fondation Agrisano et ses deux sociétés anonymes (Caisse-maladie Agrisano SA et Assurances Agrisano SA), ainsi que l'Agrisano Prevos et l'Agrisano Pencas ont connu une bonne marche des affaires dans leurs activités principales. Les marchés financiers ont aussi contribué au résultat positif.

Le groupe a décerné pour la deuxième fois son Prix Agrisano en 2017. Il a récompensé l'engagement d'un particulier (Pierre-André Schütz) et d'une personne morale (l'association Bäuerlicher Sorge-Chrattä). Le 25^e anniversaire de la caisse-maladie Agrisano a aussi marqué l'année 2017. Quatre agences régionales ont vécu un passage de témoin à leurs têtes en 2017 suite aux départs de quatre cadres de longue date, à savoir en Argovie d'Erich Kuhn, membre du Conseil de fondation de l'Agrisano, à Lucerne de Fredy Krieger, membre du comité du Conseil de fondation et du Conseil d'administration, à Neuchâtel de Madeleine Murenzi, membre du comité du Conseil de fondation et du Conseil d'administration, ainsi qu'au Tessin de Herta Vock.

Le Conseil de fondation de l'Agrisano Pencas s'est constitué. Markus Hausammann, conseiller national et membre du Comité de l'USP, a été élu président et a remplacé Hansjörg Walter comme représentant des employeurs. Les autres nouveaux représentants

¹ Les prestataires d'assurance Groupe Agrisano, Agrisano Prevos et Agrisano Pencas sont dotés d'une personnalité juridique propre. Les rapports annuels détaillés et d'autres informations importantes sont disponibles sur le site www.agrisano.ch.

des employeurs sont: Gabriel Yerly (FR), Theres Weber-Gachnang (ZH) et Andreas Wyss (BE). Mara Simonetta a été élue pour représenter les employés.

Au printemps 2016, il a été décidé de réduire de 35 à neuf le nombre de membres au Conseil de fondation de l'Agrisano Prevos. Annekäthi Schlupep-Bieri a été élue présidente. La fonction de vice-président est assurée par Markus Hausammann.

Les cinq entreprises Agrisano ont obtenu avec succès leur certification ISO 9001:2015 en automne.

AGRIEXPERT

Agriexpert est un centre de compétence de l'agriculture suisse. Le domaine Fiduciaire s'est chargé de la tenue de 1100 comptabilités et de missions supplémentaires. Le domaine Estimations & Droit a réa-

lisé plus de 1200 consultations, avec une valeur moyenne de 1900 francs par mandat. Agriexpert a fourni des renseignements gratuits aux paysannes et paysans qui ont appelé le 056 562 52 71. Les questions concernaient tous les aspects économiques et juridiques auxquels étaient confrontées les familles paysannes.

Droit rural: Agriexpert a mené des entretiens sur des personnes morales dans l'agriculture et a collaboré à des projets ayant trait à la transmission d'exploitations et au statut juridique des paysannes. Dans le cadre de la révision de la valeur de rendement, les dirigeants se sont engagés pour l'introduction d'un coût pondéré du capital et d'une clause de force majeure dans l'ordonnance sur les fermages.

Fiduciaire: Le passage au nouveau logiciel de comptabilité WinBIZ est achevé. Le domaine a aussi assisté d'autres fiduciaires pour des questions techniques et pratiques.

LES AGENCES DE CONSEIL EN ASSURANCES AGRICOLES

AG	056 460 50 40	Bauernverband Aargau, Versicherungsberatung, Im Roos 5, 5630 Muri
AI/AR	071 330 00 30	Landwirtschaftliche Versicherungsberatung beider Appenzell, Dorfstrasse 50, 9054 Haslen
BE	031 938 22 54	Berner Bauern Verband, Milchstrasse 9, Postfach, 3072 Ostermundigen
BL/BS	061 763 70 70	Bauernverband beider Basel, Hauptstrasse 1, 4450 Sissach
FR	026 467 30 10	Union des Paysans Fribourgeois, Route de Chantemerle 41, 1763 Granges-Paccot
GL	071 394 60 17	St. Galler Bauernverband, Versicherungsberatung, Magdenauerstrasse 2, 9230 Flawil
GR	081 254 20 00	Bündner Bauernverband, Versicherungsberatung, Bündner Arena 1, 7408 Cazis
JU	032 426 83 01	Prestaterre CJA Sàrl, Rue Saint-Maurice 17, Case postale 126, 2852 Courtételle
LU	041 925 80 70	Luzerner Versicherungsberatung, Bäuerinnen- und Bauernverband, Schellenrain 5, 6210 Sursee
NE	032 889 36 50	Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture, Route de l'Aurore 4, 2053 Cernier
NW	041 624 48 48	AGRO-Treuhand Uri, Nid- u. Obwalden GmbH, Beckenriederstrasse 34, 6374 Buochs
OW	041 666 27 27	AGRO-Treuhand Uri, Nid- u. Obwalden GmbH, Agrisano, Brünigstrasse 46, 6055 Alpnach Dorf
SG	071 394 60 17	St. Galler Bauernverband, Versicherungsberatung, Magdenauerstrasse 2, 9230 Flawil
SH	052 649 13 96	Schaffhauser Bauernverband, Noëmi Winzeler-Rüegg, Barzheimerstrasse 160, 8240 Thayngen
SO	032 628 60 68	Solothurner Bauernverband, Versicherungsberatung, Obere Steingrubenstrasse 55, 4503 Solothurn
SZ	041 825 00 65	Bauernvereinigung des Kantons Schwyz, Versicherungsberatung, Landstrasse 35, 6418 Rothenthurm
TG	071 626 28 90	Verband Thurgauer Landwirtschaft, Versicherungsberatung, Industriestrasse 9, 8570 Weinfelden
TI	091 851 90 91	Unione Contadini Ticinesi, Consulenza assicurativa, Via Gorelle 7, Casella postale 443, 6592 S. Antonino
UR	041 875 00 00	AGRO-Treuhand Uri, Nid- u. Obwalden GmbH, Burgstrasse 5, 6468 Attinghausen
VD	021 614 24 24	Prométerre, Avenue des Jordils 1, 1006 Lausanne
VS	027 945 15 71	Oberwalliser Landwirtschaftskammer, Talstrasse 3, 3930 Visp
ZG	041 925 80 70	Luzerner Versicherungsberatung, Bäuerinnen- und Bauernverband, Schellenrain 5, 6210 Sursee
ZH	044 217 77 55	Zürcher Bauernverband, Versicherungsberatung, Lagerstrasse 14, 8600 Dübendorf
CH	056 461 71 11	Fondation Agrisano, Conseil en assurance, Laurstrasse 10, 5201 Brugg AG 1

Demandez conseil, cela en vaut la peine!

Valeur de rendement: Agriexpert a dirigé le groupe de projet pour réviser la valeur de rendement. Les travaux se sont achevés à temps. Agriexpert a commandé le logiciel et réalisé des séances d'information pour la future estimation des immeubles.

Aménagement du territoire: En plus des nombreux mandats confiés par les familles paysannes, Agriexpert a soutenu l'USP pour la prise de position et les questions sur les distances prescrites et les constructions hors de la zone à bâtir.

Prises de position: Agriexpert a aussi collaboré aux prises de position en droit fiscal (projet fiscal, valeur locative, échange d'informations), sur le droit d'expropriation et dans toutes les questions du droit rural (LDFR, LBFA, OPD, OAS).

AGRIMPULS

Placement de stagiaires et de main-d'œuvre: Agrimpuls a placé 340 stagiaires en Suisse. Près d'un tiers d'entre eux sont arrivés pour un séjour de douze à 18 mois, les autres sont venus pour quatre mois en Suisse. La plupart des stagiaires venaient d'Ukraine. Le Canada était de loin la destination favorite des stagiaires suisses, suivi de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie. Les clients ont aussi réservé des séjours linguistiques dans divers pays auprès d'Agrimpuls. Ils optent souvent pour ces séjours afin de rafraîchir ou de perfectionner leurs connaissances linguistiques avant d'entamer un stage. Il a fallu répondre à une demande de main-d'œuvre en hausse, et le recrutement d'employés adéquats s'est révélé plus ardu que les années précédentes. Agrimpuls a recruté la plupart des travailleurs en Pologne, suivie de la Roumanie (Transylvanie).

Offre de cours: Agrimpuls a proposé à divers endroits des cours dans le domaine du droit du travail et des conditions de séjour en Suisse. Diverses organisations agricoles ou écoles ont bénéficié de cours ou d'exposés donnés par Agrimpuls.

À la ferme: Agrimpuls propose du matériel de conditionnement aux exploitations pratiquant la vente directe. Elles peuvent retirer ces produits au siège principal ou auprès des antennes en Suisse orientale, dans la région bernoise et en Suisse romande. Les produits séduisent un nombre croissant de clients, à la grande satisfaction d'Agrimpuls.

Outre ses activités principales, Agrimpuls a aussi travaillé pour l'USP dans le domaine du droit du travail et des conditions de séjour en Suisse.



Remise du Prix Agrisano 2017 aux lauréats Pierre-André Schütz et à l'association « Bäuerliche Sorge-Chrattä ».

Soutien massif pour la sécurité alimentaire

La planification et la mise en œuvre de la campagne de votation pour l'inscription de la sécurité alimentaire dans la Constitution a bien occupé le département. D'autres sujets se sont avérés d'une brûlante actualité et le travail médiatique a battu son plein. Le Brunch du 1^{er} août a célébré son anniversaire à l'occasion de la campagne « Proches de vous. Les paysans suisses. ».



Urs Schneider

Responsable du département

Le 24 septembre 2017 a eu lieu la votation populaire sur l'inscription de la sécurité alimentaire dans la Constitution. Tout le travail du département Communication & services internes (DCSI) tournait autour de cette date. Il s'agissait, en amont, de planifier la campagne dans les moindres détails, d'appliquer en temps utile les mesures avec les organisations membres et de les accompagner d'un travail médiatique. Les principales mesures ont constitué en des affiches posées dans des espaces gratuits (sur des terrains agricoles) et dans les villes à des emplacements réservés à l'affichage officiel payant. Des dépliants ont été produits et remis lors d'actions de sensibilisation ou dans des magasins de la ferme. La campagne sur le terrain appelait à la créativité: les familles paysannes ont construit des motifs imaginaires avec de la paille et des balles d'ensilage. À cette fin, l'USP a fourni de grandes bâches et a décerné des prix pour les plus beaux sujets. Plus de 20 personnalités régionales et nationales ont rejoint le comité des ambassadeurs. Parmi eux figuraient Jean-François Roth, Pierrot Ayer, Philippe Chevrier ou Georges Wenger. Un accent particulier s'est porté sur les activités en ligne avec le site www.securitealimentaire.ch et les réseaux sociaux. En parallèle, l'USP a tenu trois conférences de presse. En outre, ses représentants ont envoyé des positions et des lettres aux lecteurs. La campagne de

grande envergure et de longue haleine a porté ses fruits: la part des citoyens à vouloir inscrire la sécurité alimentaire dans la Constitution a atteint le record de 78%!

Le DCSI a poursuivi le projet « Nouvelle clé de contribution pour les organisations de producteurs » et a tenu de nombreuses discussions avec les organisations qui devront payer davantage à l'USP à l'avenir. L'Assemblée des délégués a approuvé la nouvelle clé en novembre, de sorte qu'elle est entrée en vigueur en 2018.



Grande joie le jour de la votation au vu des 78 % de voix en faveur de la sécurité alimentaire.

Le secrétariat des organes de l'USP est aussi rattaché au DCSI. Il a pourvu en 2017 au bon déroulement de 22 séances de direction, deux séances de la direction élargie, onze séances du Comité, quatre séminaires régionaux ordinaires et quatre extraordinaires, cinq séances de la Chambre suisse d'agriculture, deux conférences des directeurs et une assemblée des délégués. Le DCSI se charge de coordonner les rendez-vous pour d'innombrables entretiens et négociations avec des partenaires, des entreprises, des autorités, etc.

COMMUNICATION

Comme le veut la tradition, la division Communication a entamé 2017 par la conférence de presse de début d'année tenue à l'exploitation Herren-Schurtenberger à Oberbottigen et par la présentation du Rapport de situation tout juste sorti de presse, dont le thème

était « La différenciation: une chance ». Le DCSI a aussi répondu chaque jour à des demandes écrites et orales; il a diffusé 79 communiqués de presse et 17 points de vue, organisé ou participé à dix conférences de presse, assuré la coordination de 47 prises de position sur des lois et des ordonnances, s'est occupé du site Web de l'USP et des réseaux sociaux. Outre l'actualité quotidienne, les thèmes à long terme et la votation au sujet de l'inscription de la sécurité alimentaire dans la Constitution, les domaines du prix du lait et de la protection phytosanitaire ont tout particulièrement requis l'attention du DCSI. Plusieurs conférences de presse ont eu lieu sur le lait et, en été, une action de médiation s'est tenue entre les fermes concernées et les médias régionaux. Les journalistes ont été invités dans une exploitation productrice de légumes, fruits et grandes cultures du Seeland, où ils ont pu prendre connaissance de l'historique du thème de la protection phytosanitaire.

Gros plan sur l'agriculture

La communication de base « Proches de chez. Les paysans suisses. » a lancé une série d'affiches présentant les animaux de la ferme en chemise edelweiss. Dans le même temps, les travaux de révision de la stratégie et d'une nouvelle image pour 2018 ont commencé. Le concours photo agrimage.ch a duré jusqu'à l'été. Plus de 1600 photographes dévoués ont soumis quelque 15000 images dans neuf catégories en rapport avec l'agriculture suisse. La cérémonie de remise des prix a eu lieu à l'OLMA à Saint-Gall. Les meilleures images ont été présentées par la même occasion sous la forme d'une exposition itinérante. Toujours à l'OLMA, la nouvelle exposition sur la pomme de terre de l'USP s'est tenue pour la première fois dans le cadre du concept « Erlebnis Nahrung ». Au total, les modules pour le stand de la communication de base ont paru dans 30 salons et expositions. Un nouveau court-métrage a été ajouté à la chaîne de télévision Internet www.buuretv.ch, la page Facebook a attiré plus de 700 nouveaux fans (14400 au total) et 1575 fermes et leurs offres figurent désormais sur le portail de la vente directe a-la-ferme.ch. Le Brunch du 1^{er} août a eu lieu pour la 25^e fois. Un brunch VIP spécial s'est tenu pour l'occasion



Une des nombreuses créations paysagères que les familles paysannes ont mises en place dans toute la Suisse.

à Moosseedorf, en présence du conseiller fédéral Ueli Maurer. 352 autres exploitations ont également offert un brunch traditionnel à la ferme. Près de 45 000 élèves ont pu découvrir la vie à la campagne le temps d'une journée grâce au programme « L'École à la ferme ». De plus, l'USP s'est à nouveau engagée pour le projet « hof-theater.ch ». La comédie « Bonnie & Clyde » a été jouée 37 fois dans 33 exploitations agricoles de Suisse alémanique entre mai et septembre.

Et en plus de cela...

La Communication a poursuivi sa campagne contre l'abandon de déchets dans les prés et les champs. Elle a de nouveau envoyé un courrier à toutes les communes et attiré l'attention sur ses outils de sensibilisation. L'USP a également participé au concours d'art de recyclage de la Communauté pour le recyclage de l'aluminium sur le thème de la ferme, s'est associée au jury et a décerné un prix spécial à une classe d'école. À l'automne, plusieurs cantons et l'USP elle-même ont pris part à la journée nationale de nettoyage Clean-up-Day. Pour la 19^e fois, le secteur agricole et alimentaire suisse a tenu un stand à la Semaine verte internationale de Berlin. Pour finir, la Communication a aussi accueilli une dizaine de groupes de visiteurs étrangers qui s'intéressent à l'agriculture suisse. Depuis le 1^{er} mai, l'équipe de traduction et de coordination fait également partie de la division Communication. Elle veille à ce que les messages de l'USP soient rendus au-delà des frontières linguistiques.

FINANCES & RESSOURCES HUMAINES

La division Finances & Ressources humaines est responsable du bon déroulement de toutes les affaires financières à l'USP. Les employés se sont occupés de plus de 40 comptabilités, avec une recherche constante d'optimisations dans les domaines de la comptabilité financière, du calcul des coûts, des placements ou des salaires. L'année 2017 a été marquée par la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de marketing du personnel afin de se préparer à la pénurie annoncée de main-d'œuvre qualifiée. L'USP s'est positionnée comme un employeur attrayant et moderne qui communique ses

forces en interne et à l'externe. L'attention nécessaire s'est aussi portée sur les liens avec le personnel existant, tandis qu'un remaniement des règlements du personnel a eu lieu au 1^{er} janvier 2018.

ADMINISTRATION & IMMEUBLES

La division Administration & Immeubles est responsable de l'accueil, du service de maison et de la gérance d'immeubles répartis sur huit sites en Suisse alémanique de diverses sociétés et fondations. L'année 2017 a également vu l'exécution de divers travaux de réparation et d'entretien. La direction de l'Office de constructions agricoles, avec ses quatre sites à Trimmis, Weinfelden, Küssnacht et Heiligenschwendi, est aussi rattachée à cette division. Son conseil d'administration a décidé de transférer en 2018 le site de Heiligenschwendi au Berner Bauern Verband à Ostermundigen.



L'image gagnante du concours Agrimage de « Proches de vous. Les paysans suisses. ».

Commissions permanentes

Les thèmes traités par les commissions permanentes figurent dans les comptes rendus des différents départements.

COMMISSION	MEMBRES
Commission permanente Production animale	Meinrad Pfister (Suisseporcs, Comité USP), président; Daniel Albiez (USP); Andreas Aebi (ASR); Marc Bössinger (Agridea); Alexandra Cropt (AGORA); Daniel Flückiger (Vache mère Suisse); Samuel Graber (SKMV); Felix Grob (Suisseporcs); Corinne Gyax (ASPV); Franz Hagenbuch (Swiss Beef); Fritz Herren (GalloSuisse); Ursula Herren (FSEC); Thomas Jäggi (USP); Stéphane Klopfenstein (FSFM); Josef Murer (Comité USP); Bernard Nicod (Producteurs suisses de bétail bovin); Samuel Pfister (Comité USP); Thomas Reinhard (PSL); Hans Röstli (Communauté d'intérêts des marchés publics du bétail de boucherie); Martin Rufer (USP); Pascal Rufer (Prométerre); Andreas Stalder (IP-Suisse); Werner Wicki (FSEO)
Commission permanente Production végétale	Andreas Vögtli (Comité USP), président; Chantal Aeby Pürro (FSV); Georg Bregy (FUS); David Brugger (USP); Rudolf Fischer (USPPT); Fritz Glauser (Comité USP); Willy Giroud (Comité USP); Josef Meyer (FSB); Willy Kessler (Agroscope et Association pour le développement de la culture fourragère); Dominique Maigre (Comité USP); Jimmy Mariéthoz (UMS); Andreas Messerli (Bio Suisse); Pierre-Yves Perrin (FSPC); Fritz Rothen (IP-Suisse); Christoph Rüfenacht (swisssem); Andreas Rüschi (Forum Ackerbau); Jean-François Vonnez (Swiss Tabac) Représentants avec voix consultative: Loïc Bardet (AGORA); Hans Frei (Comité USP); Daniel Lehmann (Berner Bauernverband)
Commission Formation professionnelle	Jakob Lütolf (Comité USP), président; Ueli Voegeli (Strickhof Lindau), vice-président; Fredy Chervet (COJA); Stefan Freund (FP); Karl Heeb (École professionnelle agricole Wallierhof); Lukas Maurer (FP); Willy Portmann (École professionnelle agricole de Schüpfheim); Moritz Schwery (Centre agricole de Viège); Kurt Sigrist-Schöpfer (FP); Thomas Steffen (FP); Peter Suter (FP); Thomas Vetter (École professionnelle agricole Plantahof); Ferdinand Zumbühl (FP) FP = formateur professionnel
Commission de la politique sociale, du droit du travail et de la politique des étrangers	Liselotte Peter-Huber (USPF, Comité USP), présidente; Thomas Alder (St. Galler Bauernverband); Stephan Amsler (SAB); Claude Bähler (Prométerre, Comité USP); Loïc Bardet (AGORA); Daniel Gay (Prométerre); Stefan Heller (Luzerner Bäuerinnen- und Bauernverband); Peter Kopp (USP); Hans Jörg Rüeeggesser (Berner Bauernverband, Comité USP); Annekäthi Schluep-Bieri (USPF); Mara Simonetta (ABLA); Markus Waber (UMS)
Commission permanente Communication	Urs Schneider (USP), président; Loïc Bardet (AGORA); Urs Brändli (Bio Suisse); Georg Bregy (FUS); Christine Bühler (USPF); Christian Galliker (Comité USP); Sandra Helfenstein (USP); Mirjam Hofstetter (USP); Kurt Nüesch (PSL); Marcel Portmann (Proviande); Thomas Roffler (Comité USP); Hans Jörg Rüeeggesser (Berner Bauern Verband, Comité USP); Andreas Stalder (IP-Suisse); Christian Streun (fenaco)
Commission des jeunes agriculteurs (COJA)	Christian Schönbächler (Suisse centrale), président; Joël Allemann (Romandie); Mario Baumgartner (COJA Saint-Gall); Vincent Boillat (Jeunes agriculteurs jurassiens); Baptiste Chassot (COJA Fribourg); Alfred Chervet (COJA Berne); Adrian Feitknecht (Suisse centrale); Christian Galliker (Suisse centrale, Comité USP) vice-président; Benoît Gremaud (Romandie); Ursin Gustin (Suisse orientale); Daniel Hasler (Suisse du Nord-Ouest); Josias Meili (COJA Thurgovie); Thomas Portmann (COJA Suisse du Nord-Ouest)

État au 31.12.2017



Organisations faîtières

ORGANISATIONS FAÎTIÈRES CANTONALES (25)

AG	Bauernverband Aargau, 5630 Muri	GR	Bündner Bauernverband, 7408 Cazis	SO	Solothurner Bauernverband, 4503 Solothurn
AI	Bauernverband Appenzell AI, 9050 Appenzell	JU	Chambre jurassienne d'agriculture, 2852 Courtételle	SZ	Bauernvereinigung des Kantons Schwyz, 6418 Rothenthurm
AR	Bauernverband Appenzell AR, 9104 Waldstatt	LU	Luzerner Bäuerinnen- und Bauernverband, 6210 Sursee	TG	Verband Thurgauer Landwirtschaft, 8570 Weinfelden
BE	Berner Bauern Verband, 3072 Ostermundigen	NE	Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture, 2053 Cernier	TI	Unione Contadini Ticinesi, 6592 S. Antonino
BS/BL	Bauernverband beider Basel, 4450 Sissach	NW	Bauernverband Uri / Nidwalden, 6374 Buochs	UR	Bauernverband Uri / Nidwalden, 6374 Buochs
FR	Union des Paysans Fribourgeois, Freiburgischer Bauernverband, 1763 Granges-Paccot	OW	Bauernverband Obwalden, 6374 Buochs	VD	Prométerre, 1000 Lausanne 6
GE	AgriGenève, 1217 Meyrin	SG	St. Galler Bauernverband, 9230 Flawil	VS	Chambre valaisanne d'agriculture, 1964 Châteauneuf-Contthey
GL	Glarner Bauernverband, 8750 Glarus	SH	Schaffhauser Bauernverband, 8217 Wilchingen	ZG	Zuger Bauernverband, 6330 Cham
				ZH	Zürcher Bauernverband, 8600 Dübendorf

ORGANISATIONS AGRICOLES PROFESSIONNELLES | PRODUCTION ANIMALE (21)

Association suisse des éleveurs de cervidés, 8315 Lindau	Fédération suisse d'élevage caprin (FSEC), 3052 Zollikofen	Fédération suisse des organisations d'élevage chevalin, 3322 Urtenen-Schönbühl
Association suisse des pêcheurs professionnels, 4107 Ettingen	Fédération suisse d'élevage de la race du Simmental, type des Alpes, 3703 Aeschi b. Spiez	GalloSuisse, 3052 Zollikofen
Association suisse des producteurs de volaille (ASPV), 3452 Grünenmatt	Fédération suisse d'élevage de la race Holstein, 1725 Posieux	Producteurs Suisses de Lait (PSL), 3000 Bern 6
Braunvieh Schweiz, 6300 Zug	Fédération suisse du franches-montagnes (FSFM), 1580 Avenches	Société coopérative swissherdbook Zollikofen, 3052 Zollikofen
Communauté de travail des éleveurs de bovins suisses (ASR), 3052 Zollikofen	Fédération suisse d'élevage ovin (FSEO), 3360 Herzogenbuchsee	Suisseporcs, 6204 Sempach
Fédération des sociétés suisses d'apiculture (FSSA), 3700 Spiez	Fédération suisse des engraisseurs de veaux (SKMV), 5201 Brugg	Swiss Beef CH, 5201 Brugg
		Swiss Bison Association, 1001 Lausanne
		Swissgenetics, 3052 Zollikofen
		Vache mère Suisse, 5201 Brugg

ORGANISATIONS AGRICOLES PROFESSIONNELLES | PRODUCTION VÉGÉTALE (15)

Association suisse des séchoirs, 8586 Riedt b. Erlen	Fédération suisse des betteraviers (FSB), 3007 Bern	Jardin Suisse, 5000 Aarau
Association suisse des vigneron-encaveurs, 1266 Dullier	Fédération suisse des producteurs de céréales (FSPC), 3007 Bern	swisssem, 1567 Delley
Association suisse pour l'ensilage, 5728 Gontenschwil	Fédération suisse des vignerons (FSV), 3007 Bern	SwissTabac, 1725 Posieux
ForêtSuisse, 4501 Solothurn	Fruit-Union Suisse (FUS), 6300 Zug	Union maraîchère suisse (UMS), 3001 Bern
	Groupeement vaudois des vignerons-tâcherons, 1096 Cully	Union suisse des producteurs de champignons, 3303 Jegenstorf
		Union suisse des producteurs de pommes de terre (USPPT), 3007 Bern

FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES AGRICOLES (7)

fenaco, siège principal, 3001 Bern	Landwirtschaftliche Bürgschaftsgenossenschaft Baselland, 4450 Sissach	LV-St. Gallen, 9001 St. Gallen
Genossenschaft Ökostrom Schweiz, 8500 Frauenfeld	Landw. Genossenschaftsverband Schaffhausen, 8207 Schaffhausen	SA Agricola Ticinese, 6500 Bellinzona
		Union romande de moulins, 1530 Payerne

AUTRES SECTIONS (14)

Association des groupements et organisations romands de l'agriculture (AGORA), 1000 Lausanne 6	Association vacances à la ferme, 8595 Altnau	IP-SUISSE, 3052 Zollikofen
Association des jeunesses rurales suisse (SLJV), 8315 Lindau	Bio Suisse, 4053 Basel	Maschinenring Schweiz, 9545 Wängi
Association suisse des fermiers, 5625 Kallern	Communauté de travail des associations professionnelles d'employés agricoles (ABLA), 6042 Dietwil	Société suisse d'économie alpestre (SSEA), 3011 Bern
Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture, 5223 Riniken	Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB), 3001 Bern	Swiss Sheep Dog Society, 8450 Andelfingen
		Union suisse des paysannes et des femmes rurales (USPF), 5201 Brugg
		Zentralschweizer Bauernbund, 6418 Rothenthurm

MEMBRES DU COMITÉ

Présidents et membres d'honneur	Autres membres du Comité	
Sandoz Marcel, ing. agr. EPFZ, anc. Conseiller national, Morges	Baehler Claude, Président Prométerre, Chamby	Müller Stefan, Conseiller d'État, représentant SAB, Appenzell
Ehrler Melchior, lic. iur., lic. phil., anc. Conseiller national, Schwyz	Bärtschi Jürg, représentant de la branche avicole, Rüti b. Lyssach	Murer Josef, Président Zentralschweizer Bauernbund, Baar
Dissler Josef, anc. Vice-président USP, Wolhusen	Galliker Christian, CP COJA, Beromünster	Peter Liselotte, Vice présidente USPF, Kefikon
Dupraz John, ing. agr. HTL, anc. Conseiller national, Soral	Geiser Pierre-André, Président du conseil d'administration de fenaco, Tavannes	Pfister Meinrad, Président Suisseporcs, Altishofen
Walter Hansjörg, anc. Conseiller national, Wängi	Genini Sem, Secrétaire Unione Contadini Ticinesi, S. Antonino	Pfister Samuel, représentant JU/NE/GE, Pleigne
Président	Giroud Willy, Président Chambre valaisanne d'agriculture, Martigny	Roffler Thomas, Président Bündner Bauernverband, Grusch
Ritter Markus, Conseiller national, Altstätten	Hausammann Markus, Conseiller national, Président Verband Thurgauer Landwirtschaft, Langrickenbach	Rüegsegger Hans Jörg, Président Berner Bauern Verband, Riggisberg
Vice-présidents	Huber Alois, Président Bauernverband Aargau, Wildegg	Vögtli Andreas, Président Solothurner Bauernverband, Büren
Glaser Fritz, Président Union des Paysans Fribourgeois, Châtonnaye	Kern Hanspeter, Président des Producteurs Suisses de Lait, Buchberg	Waldvogel Fritz, Président Glarner Bauernverband, Ennenda
Frei Hans, Président Zürcher Bauernverband, Watt	Lütolf Köbi, Président Luzerner Bäuerinnen- und Bauernverband, Wauwi	
Bühler Christine, Présidente USPF, Tavannes	Maigre Dominique, représentant cultures spéciales, Bernex	

État au 31.12.2017

Les activités du Comité

Au cours de onze séances, le Comité a traité une multitude d'objets, a pris des décisions et a liquidé des affaires prévues par les statuts. La direction et les divisions ont élaboré les bases nécessaires à cet effet. Voici les faits les plus marquants :

Initiative pour la sécurité alimentaire, surveillance de la mise en œuvre des mesures annoncées dans le programme d'activités, planification des activités de 2018, situation sur les marchés, adoption de prises de position, recommandations de vote et questions financières.

Retour sur des thèmes ou des décisions spécifiques lors des séances :

Janvier

Le Comité approuve la rénovation de l'un de ses immeubles à Brugg.

Février

La séance de deux jours a lieu à Flüeli-Ranft (OW) à l'occasion du 600^e anniversaire de Nicolas de Flue. Le Comité adopte un manifeste, dans lequel il se mobilise pour la mise en œuvre de différentes mesures. De plus, il réactive le groupe de travail Lait, procède à des élections de renouvellement intégral au sein des commissions permanentes et décide de soutenir le projet « Plateforme nationale pour une agriculture durable et innovante ». La séance se termine par un exposé du Prof. Dr ès sciences Bernhard Lehmann sur la politique agricole.

Mars

Le Comité adopte le règlement sur les placements et décide de soumettre à la CSA plusieurs propositions en lien avec la nouvelle réglementation des contributions versées par les organisations de producteurs. Ce faisant, il approuve la modification des statuts liée à cette question à l'attention de l'AD.

Avril

Le Comité se renseigne sur l'état de la formation dans le champ professionnel de l'agriculture, adopte les comptes annuels 2016, la communication de base et le Rapport annuel 2016 à l'attention de la CSA.

Mai

Le Comité adopte la prise de position sur le train d'ordonnances agricoles 2017 et se renseigne sur les dégâts causés par le gel ainsi que sur l'imposition des gains immobiliers.

Juin

Le GT Lait informe le Comité sur ses activités. Ce dernier accorde des fonds pour des annonces dans la presse dominicale. Il approuve ensuite des modifications de l'organigramme et appuie la candidature de Fritz Glauser à la présidence de l'OMA. Ce dernier perd l'élection à deux voix près (22 contre 24).

Août

Le Comité adopte le programme d'activités 2018 et se renseigne sur les positions vis-à-vis des prochaines initiatives concernant l'agriculture. Il parle également de la PA 2022+ et se procure les derniers chiffres des finances fédérales.

Septembre

Le Comité adopte la communication et la terminologie de la PA 2022+, et prépare l'AD. Dans le cadre de la campagne contre les déchets sauvages, il participe à une action de nettoyage.

Octobre

Le Comité approuve la position sur le dossier « Simplification administrative », le lancement de l'avant-projet « Développement des marges et de l'assortiment dans le marché laitier », et les nouvelles moutures du règlement du personnel et du règlement d'indemnisation.

Novembre

Le Comité adopte le manifeste sur la mise en œuvre de l'art. 104a à l'attention de l'AD et traite en détail de la Vue d'ensemble du Conseil fédéral.

Décembre

Le Comité adopte le budget 2018 à l'attention de la CSA et prend connaissance du plan financier. Il s'informe également des dernières nouvelles sur la Vue d'ensemble en matière de politique agricole, sur le projet Barto et sur le remaniement de la stratégie agricole de l'USP.



Les activités de la CSA et de la COD

CHAMBRE SUISSE D'AGRICULTURE

La Chambre suisse d'agriculture (CSA) a tenu cinq séances, à l'occasion desquelles elle s'est occupée des affaires statutaires ainsi que des thèmes suivants :

- Initiative pour la sécurité alimentaire
- Ordonnances relatives à la politique agricole
- Finances fédérales
- Situation sur les marchés
- Prises de position

Séance du 13 janvier 2017

Réunie en séance extraordinaire, la CSA soutient le contre-projet du Conseil des États sur l'initiative pour la sécurité alimentaire et recommande au comité d'initiative de retirer son projet.

Séance du 22 février 2017

L'assemblée recommande de voter en faveur de la Stratégie énergétique 2050, demande une augmentation du prix du lait, décide de soutenir le projet « Plateforme nationale pour une agriculture durable et innovante », approuve le budget 2017 et prend note du plan financier de l'USP.

Séance du 29 avril 2017

Les comptes de l'USP et de la communication de base pour 2016 sont approuvés et le rapport annuel 2016 adopté. La CSA décide de soutenir la réforme Prévoyance vieillesse 2020, adopte les points centraux du train d'ordonnances concernant la PA 2017 et accepte les demandes en lien avec la nouvelle réglementation des contributions versées par les organisations de producteurs à l'intention de l'AD.

MEMBRES DE LA CHAMBRE SUISSE D'AGRICULTURE

Canton d'Argovie	Fahrni Ulrich, Rumisberg (BE)	Ménétreay Frédéric, Directeur Union des Paysans Fribourgeois, Granges-Paccot
Baumann Hans, Attelwil (ASPV)	Fuchs Bernhard, Brienz (BE)	Noël Christophe, Vuissens (PSL)
Dössegger Myrtha, Lenzburg (AG)	Gerber-Weber Christine, Detligen (BE)	Perler Hans, Guschelmuth (FR)
Hagenbuch Christoph, Oberlunkhofen (AG)	Gerber Mathias, Président	Savary Dominique, Président Swissgenetics, Sâles (Gruyère)
Hagenbuch Franz, Président Swiss Beef, Rottenschwil	Vache mère Suisse, Mont-Tramelan	Schafer Denise, Wünnewil (FR)
Hitz Andreas, Untersiggenthal (PSL)	Graber Samuel, Horrenbach (SKMV)	
Schreiber Daniel, Wegenstetten (AG)	Jaun Markus, Bern (PSL)	
	Kämpfer Heinz, Affoltern (BE)	
	Lehmann Daniel, Bern (BE)	Canton de Genève
Canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures	Leuenberger Bernard, Président CAJB, Champos (BE)	Meyer Josef, Président FSB, Jussy
Graf-Beutler Ernst, Président Bauernverband Appenzell AR, Heiden	Mariéthoz Jimmy, Directeur VSGP, Bern	
	Rösti Hans, Kandersteg (BE)	Canton des Grisons
Canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures	Salzmann Werner, Conseiller national, Président Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture, Mülchi	Campbell Duri, Vice-président Bündner Bauernverband, Cinuos-chel
Koch Josef, Président Bauernverband Appenzell AI, Gonten	Santschi Alfred,	
	Schwanden b. Sigriswil (SSEA)	Canton du Jura
Cantons de Bâle-Campagne et de Bâle-Ville	Von Känel Christian, Lenk (PSL)	Darbellay Michel, Secrétaire Chambre jurassienne d'agriculture, Courtételle
Haas Andreas, Président Bauernverband beider Basel, Hölstein	Von Siebenthal Erich, Conseiller national, Gstaad (SSEA)	
Schürch Christian, Reinach (IP-Suisse)	Weber Daniel, Gerolfingen (BE)	Canton de Lucerne
	Wyss Andreas, Directeur Berner Bauernverband, Kirchberg	Bucheli Regula, Ruswil (LBV)
Canton de Berne		Heller Stefan, Directeur Luzerner Bäuerinnen- und Bauernverband, Sursee
Aeby Pürro Chantal, Directrice FSV, Bern		Grob Felix, Directeur Suisseporcs, Sempach
Aebi Andreas, Conseiller national, Président ASR, Alchenstorf (swissherdbook)	Canton de Fribourg	Oehen Thomas, Lieli (PSL)
	Gapany Olivier, Echarlens (FR)	Schnider Josef, Ballwil (LBV)
		Stadelmann Bruno, Willisau (GalloSuisse)



Séance du 29 septembre 2017

La CSA approuve le Programme d'activités 2018, prépare les affaires de l'AD, discute en détail des ajustements des contributions liées aux produits et de la modification des statuts qui en découle. Elle se prononce en faveur de la reconduction de la force obligatoire des contributions de la production animale à la communication de base.

Séance du 19 octobre 2017

L'assemblée adopte le manifeste de mise en œuvre de l'art. 104a Cst. à l'attention des séminaires régionaux et de l'AD.

CONFÉRENCE DES DIRECTEURS ET DIRECTRICES

Deux rencontres ont lieu pour les directeurs et directrices des organisations membres (COD). Par ailleurs, les membres de cette conférence peuvent toujours assister aux séances de la CSA en tant qu'invités.

COD du 23 janvier 2017

L'accent se porte sur la campagne de votation de l'initiative pour la sécurité alimentaire. La COD s'informe des finances fédérales, de la stratégie de protection phytosanitaire et de la hausse des contributions des organisations de producteurs, et discute des transactions politiques actuelles telles que la réforme de l'imposition des entreprises III, la réforme Prévoyance vieillesse 2020, la politique énergétique et climatique, et l'impôt sur les gains immobiliers.

COD des 21 et 22 août 2017

Outre la votation sur la sécurité alimentaire et les finances fédérales, l'ordre du jour inclut des informations sur les contributions des organisations de producteurs et la révision de la LAT II. Les deux pasteurs MM. Lukas Schwyn et Pierre-André Schütz font un bilan sur le thème de la « surcharge en agriculture ». M. Roger de Weck, alors directeur général de la SSR, conclut par une présentation sur le service public. La deuxième journée débute par une présentation de M. Jürg Fuhrer d'Agroscope sur le thème « Climat et agriculture » et se termine par la visite de la production d'œufs à couvrir à Schnottwil.

Canton de Neuchâtel Rosselet Stéphane, Président CNAV, Le Brouillet	Werder Urs, Ganterschwil (PSL) Widmer Andreas, Secrétaire St. Galler Bauernverband, Flawil	Pfirter Lorella, St. Prex (VD) Pidoux Jean-Luc, Forel-sur-Lucens (swissem) Rochat Céline, Lausanne (VD) Thomas Luc, Directeur Prométerre, Lausanne Tombez Monique, Neyruz-sur-Moudon (USPF)
Canton de Nidwald Keiser Hansueli, Président Bauernverband Nidwalden, Eigenthal	Canton de Soleure Lindenberger Katrin, Meltingen (SO)	
Canton d'Obwald Seiler Peter, Sarnen (OW)	Canton de Thurgovie Bachmann-Büchler Eveline, Frauenfeld (TG) Fatzer Jürg, Directeur Verband Thurgauer Landwirtschaft, Weinfelden Hess Jürg, Roggwil (FUS) Schär Urs, Langrickenbach (TG) Schnyder Ruedi, Ellighausen (PSL)	Canton du Valais Felle Pierre-Yves, Secrétaire Chambre valaisanne d'agriculture, Conthey Tornay Laurent, Orsières (AGORA)
Canton de Schaffhouse Graf Christoph, Président Bauernverband Schaffhausen, Ramsen		Canton de Zoug Dönni Ueli, Rotkreuz (ZG)
Canton de Schwyz Egli Hanspeter, Trachslau (PSL) Fuchs Albin, Président Bauernvereinigung des Kantons Schwyz, Euthal Philipp Franz, Secrétaire Zentralschweizer Bauernbund, Rothenthurm	Canton d'Uri Arnold Peter, Bürglen (UR)	Canton de Zurich Buri Andreas, Ossingen (ZH) Haab Martin, Mettmenstetten (ZH) Hess-Wittwer Albert, Wald (ZH) Hodel Ferdi, Directeur Zürcher Bauernverband, Volken Meyer Ernst, Andelfingen (FSPC)
Canton de Saint-Gall Brändli Urs, Président Bio Suisse, Goldingen Nüesch Peter, Président St. Galler Bauernverband, Widnau Wagner Bruno, Niederbüren (SG)	Canton de Vaud Aeberhard Christian, Adjoint de direction Prométerre, Lausanne Benoît Marc, Romainmôtier (PSL) Berlie Olivier, La Rippe (PSL) Bourgeois Romain, Ballaigues (VD) Gruet Philippe, Gressy (ASR) Meyer Albert, Vulliens (USPPT) Pasche Sébastien, Thierrens (Prométerre)	Les cantons GL et TI sont représentés à la Chambre d'agriculture par des membres du Comité. État au 31.12.2017

Assemblée des délégués du 23 novembre 2017

La votation de la sécurité alimentaire dans la Constitution et sa mise en œuvre, la Vue d'ensemble du développement de la politique agricole à moyen terme du Conseil fédéral, de même que la nouvelle réglementation des contributions liées aux produits et la révision des statuts qui en découle ont figuré au cœur des débats de la 85^e Assemblée des délégués.

Le résultat clair de la votation du 24 septembre 2017 a surpris et satisfait toutes les personnes ayant apporté une contribution significative à ce succès par leurs activités. La colère a grondé quand le

Conseil fédéral a publié, début novembre, sa Vue d'ensemble du développement de la politique agricole à moyen terme, dans le mépris le plus total du mandat de garantir la sécurité alimentaire qu'il s'est vu confier selon les principes démocratiques. Les déclarations des jeunes agriculteurs, des paysannes et des femmes rurales, des organisations cantonales et des secteurs en amont et en aval ont montré sans équivoque les attentes quant à la politique agricole future. Les délégués ont tenu un débat à ce sujet et ont adopté un manifeste articulé autour des cinq lettres du nouvel article constitutionnel, avec des objectifs concrets.

Les délégués ont avalisé les contributions actuelles à la surface pour le financement de leur faïtière et ont approuvé la nouvelle réglementation sur les contributions liées aux produits qui entrera en vigueur dès 2018. Cette décision s'est accompagnée d'une adaptation des statuts afin de flexibiliser le nombre de sièges au Comité de l'USP.

Les autres points à l'ordre du jour n'ont suscité aucun remous: les délégués ont approuvé le procès-verbal de 2016, le Rapport annuel 2016 ainsi que le Programme d'activités 2018. Le Prix Média 2017 est allé pour la Suisse alémanique à Bettina Dyttrich, de la *Wochenzeitung*, pour l'article « Angeklagt: Kuh, Schaf und Geiss » et pour la Suisse romande à Isabelle Fiaux, de la RTS, pour la série « Le lait mais encore – des agriculteurs qui innovent pour s'en sortir ».

Élections complémentaires et supplémentaires pour la période statutaire 2016-2020

Les délégués ont élu à l'unanimité les membres complémentaires à la CSA. Lorella Pfirter (VD), Bernhard Fuchs (BE), Albin Fuchs (SZ), Josef Koch (AI) et Jürg Bärtschi (BE) ont fait leur entrée au parlement de l'USP. Les membres de la CSA ont également élu Jürg Bärtschi au Comité comme représentant de la filière avicole.



Les délégués ont adopté un manifeste sur la mise en œuvre du nouvel article constitutionnel sur la sécurité alimentaire.

L'USP en quelques chiffres

Effectif en personnel

Au 31 décembre 2017, l'USP occupait 122 personnes (60 emplois à plein temps et 62 à temps partiel). Parmi elles, neuf effectuaient un apprentissage de commerce. Les femmes représentaient 59% de l'effectif. À cela viennent s'ajouter les quelque 210 personnes employées par le groupe Agrisano et l'OCA.

Contrôle de gestion et analyse des risques

Les thèmes-clés relatifs à l'agriculture et aux affaires internes figurant au programme d'activités approuvé lors de l'Assemblée des délégués en 2016 (voir chapitre « Activités de l'USP ») ont dominé l'année 2017. L'USP a réussi à atteindre les objectifs fixés, comme l'a montré le contrôle de gestion réalisé en janvier 2018. Dans le cadre de son analyse des risques, l'USP s'est intéressée tant au contexte général (société, politique, commerce, consommateurs) et ses effets potentiels sur l'Union, qu'au contexte interne (secrétariat, organes, organisations membres et familles paysannes). La direction a approuvé ces deux documents le 24 janvier 2018.

Contrôle des comptes 2017

Le contrôle des comptes est assuré par la société OBT AG (Brugg) en qualité d'organe de révision légal, ainsi que par l'organe de révision interne, composé de Markus Jaun (PSL, Berne), Franz Philip (Bauernvereinigung des Kantons Schwyz, Rothenthurm) et Bernard Leuenberger (Chambre d'agriculture du Jura bernois, Renan).

Évaluation économique

La situation financière de l'USP est moins stable que par le passé. L'Assemblée des délégués a défini un nouveau système pour les contributions des organisations sectorielles. L'année 2018 montrera si l'USP parvient à générer les fonds escomptés. Dans le plan financier des années à venir, il est souligné qu'une gestion stricte des coûts et que la remise en question des prestations fournies sont nécessaires pour maintenir l'équilibre financier.

EXTRAIT DES COMPTES ANNUELS

Compte de résultat

	2017	2016
Contributions	5 869 284	5 881 902
Subsides provenant de fonds	350 000	479 000
Produit de services	9 653 903	9 872 700
Revenus immobiliers	371 854	355 625
Autres produits	1 361 761	1 393 211
Produit net des livraisons et des prestations	17 606 802	17 892 438
Charges d'exploitation	- 2 797 274	- 3 256 322
Résultat brut	14 809 528	14 726 116
Charges en personnel	- 11 437 738	- 11 567 405
Autres charges d'exploitation	- 2 877 265	- 2 939 035
Amortissements	- 260 354	- 326 440
Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts	234 171	- 106 764
Résultat financier	- 5 730	- 5 692
Résultat exceptionnel, unique ou hors période	- 142 964	160 412
Impôts directs	- 20 315	- 20 315
Bénéfice de l'exercice	65 162	27 641

Bilan

	31.12.2017	31.12.2016
Actifs	31.12.2017	31.12.2016
Actif circulant	7 467 245	7 920 841
Actifs immobilisés	9 619 064	9 679 812
Actif des fonds	18 304 613	18 424 144
Total	35 390 922	36 024 797
Passifs	31.12.2017	31.12.2016
Capital étranger à court terme	1 936 501	1 907 495
Capital étranger à long terme	14 732 797	15 341 309
Actif des fonds	18 304 613	18 424 144
Capital de l'association	417 011	351 849
Total	35 390 922	36 024 797

Les premiers moments forts de 2018

Politique agricole

Le 1^{er} novembre 2017, les délégués de l'USP ont rejeté avec détermination la Vue d'ensemble du Conseil fédéral comme base de discussion sur le développement de la politique agricole à moyen terme. Cette Vue d'ensemble est trop axée sur l'ouverture du marché et n'offre aucune perspective aux familles paysannes. C'est pour cette raison que l'USP n'a pas participé au Sommet agricole sur le Mercosur organisé par le conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann en février 2018. En revanche, elle lui a écrit deux lettres, sollicitant un entretien bilatéral. L'USP a également effectué un sondage parmi ses organisations membres sur la future politique agricole. Nombre d'entre elles y ont pris part, et de leurs commentaires ressort en premier lieu le désir de conditions cadres stables.

Ordonnances 2018

Comme chaque année, 2018 a apporté son lot de modifications au train d'ordonnances agricoles. L'USP a élaboré une prise de position, qu'elle a envoyée aux organisations membres pour évaluation. La solution pour remplacer la loi chocolatière en constituait un élément. Les amendements proposés concernent 16 ordonnances au total.

Initiatives

L'USP a analysé les nombreuses initiatives sur l'agriculture et a défini la procédure pour les aborder. Parmi ces initiatives figurent celle pour des aliments équitables, celle pour la souveraineté alimentaire, celle sur les vaches à cornes et celle pour une eau potable propre. La Chambre suisse d'agriculture doit encore établir ses recommandations de vote.

Relations internationales

L'USP suit avec beaucoup d'attention les négociations sur les accords de libre-échange à venir pour que les intérêts du secteur agricole suisse soient pris en compte en temps utile. De tels accords sont prévus avec la Malaisie et les pays du Mercosur.

Numérisation

Au cours du premier trimestre 2018, l'USP a traité des deux projets de numérisation, Barto et Ada, de manière intensive. L'objectif est de défendre les intérêts des familles paysannes dans le cadre de la propriété des données et de trouver une solution dont elles pourront profiter au maximum.

Approvisionnement en fourrage

Placé sous la houlette de l'USP, un groupe de travail s'est fixé l'objectif de renforcer l'approvisionnement en fourrage suisse, notamment avec du blé fourrager, et d'augmenter l'attrait économique de la culture de céréales fourragères. Une analyse des importations et l'examen d'autres solutions seront aussi effectués.



La conférence de presse de début d'année, organisée cette fois-ci chez Urs Guggisberg et Nicole Hälgi, à Derendingen (SO), portait sur le commerce équitable.



Cours de négociations

Pour améliorer les compétences en négociations dans le secteur agricole, l'USP a organisé deux cours, dispensés par des externes. Ces cours ont reçu un écho favorable, et d'autres suivront.

Loi sur le CO₂

Dans le cadre de la révision de la loi sur le CO₂, l'USP s'est engagée pour les revendications de l'agriculture, parmi lesquelles figure en premier lieu un objectif réaliste de réduction des gaz à effet de serre pour le secteur agricole. L'USP a aussi fait preuve d'engagement pour des conditions cadres permettant de continuer à exploiter et à développer les centrales de biogaz en Suisse.

Rapport de situation

Au début de l'année, l'USP a publié un rapport de situation intitulé « Commerce équitable – en Suisse et dans le monde ». Elle a invité les médias sur l'exploitation d'Urs Guggisberg et de Nicole Hälg à Derendingen (SO). La collaboration équitable des deux agriculteurs avec la laiterie locale Lanz leur assure un prix à la production nettement supérieur à la moyenne des producteurs de lait de centrale.

Valeur de rendement

Le Guide pour l'estimation de la valeur de rendement agricole a été révisé au 1^{er} avril 2018. L'USP s'est engagée pour l'introduction d'une clause de rigueur. Un large programme de cours a permis aux estimateurs de se préparer aux nouveautés. Le logiciel Agrivalor® garantira la disponibilité d'un outil adapté à la situation.

Nouveau système de contributions

Conformément aux décisions de l'Assemblée des déléguées en 2017, la nouvelle réglementation sur les contributions liées aux produits entrera en vigueur cette année. Elle va en partie de pair avec de nouveaux systèmes d'encaissement. L'encaissement des contributions de l'économie animale, prélevées désormais par Identitas sur mandat de l'USP au moyen d'une facture directe, a notamment

demandé un important travail d'information et d'encadrement. Les discussions sur les contributions et la collaboration se poursuivent avec les organisations des cultures spéciales.

SwissSkills 2018

L'USP et l'OrTra AgriAliForm ont préparé les championnats suisses des métiers d'agriculteur, de maraîcher, de vigneron, de caviste et des métiers du cheval. La compétition aura lieu à Berne, du 12 au 16 septembre, dans le cadre des SwissSkills.

Renouvellement de la communication de base

Le renouvellement de la communication de base arrive lentement mais sûrement dans sa dernière ligne droite. Suite au remaniement total de la stratégie « Proches de vous. Les paysans suisses. » en 2017, l'USP s'est attelée à l'élaboration d'une nouvelle ligne publicitaire, d'une nouvelle marque et d'un nouveau slogan au cours du premier semestre de 2018. Après les célébrités et les animaux en chemise edelweiss, ce sont les paysans et les paysannes qui vont retrouver leur rôle d'ambassadeurs et d'ambassadrices. Le lancement est prévu pour juillet 2018.

Agro-Marketing Suisse

Agro-Marketing Suisse est un partenaire important de l'USP. Au début de l'année, cette organisation a lancé une campagne publicitaire pour Suisse Garantie, avec le titre « Valeurs essentielles ». L'objectif est de communiquer les valeurs ajoutées et les prestations fournies.

AgriStat

Au début de l'année, il a fallu établir les statistiques agricoles définitives pour 2017 et boucler la révision de l'indice des prix d'achat des moyens de production agricoles. En raison de l'actualité du libre-échange (Mercosur, Malaisie), la division a réalisé diverses évaluations sur le commerce extérieur.



Union Suisse des Paysans
Laurstrasse 10 | 5201 Brugg
Téléphone 056 462 51 11 | Fax 056 441 53 48
info@sbv-usp.ch | www.sbv-usp.ch

Publication N° 244, Supplément spécial
« Agri », 18 mai 2018

ISSN 1661-8378